

Sommaire

Le regard des dirigeants d'Epl sur la conjoncture.....	p. 3
 Aménagement.....	p. 4-5
 Développement économique.....	p. 6-7
 Environnement et réseaux.....	p. 8-9
 Habitat et immobilier.....	p. 10-11
 Mobilité.....	p. 12-13
 Tourisme, culture et loisirs.....	p. 14-15

Abstract

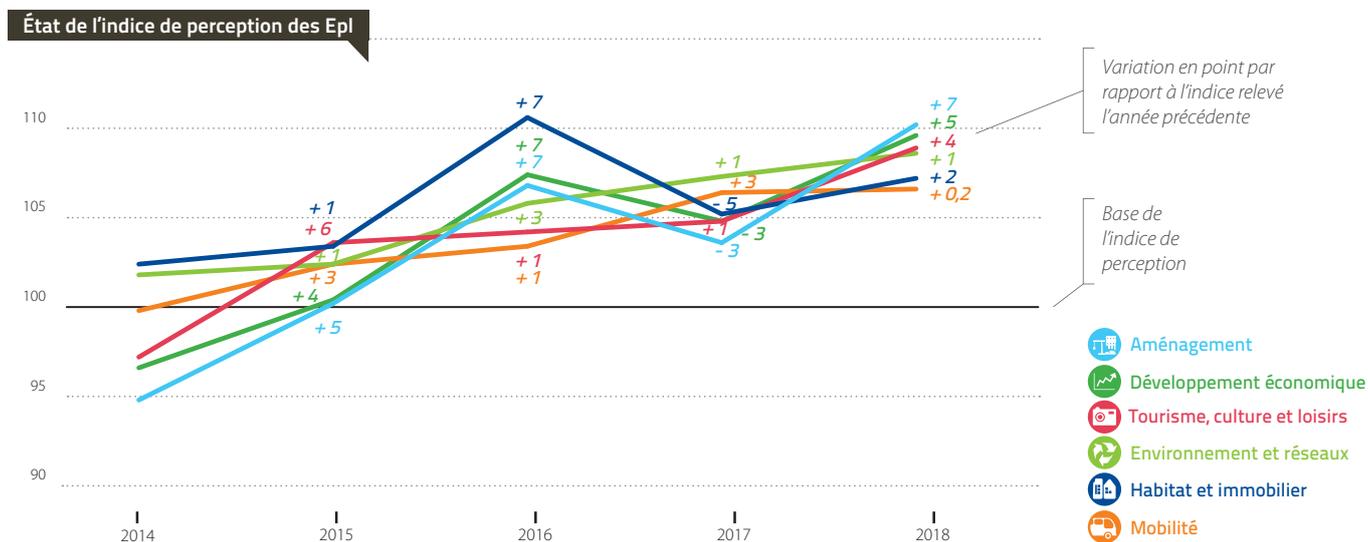
À une période 2016-2017 contrastée, marquée par une accumulation de difficultés rencontrées dans l'aménagement, l'habitat et l'immobilier, succède une séquence 2017-2018 caractérisée par un regain de confiance général pour les Entreprises publiques locales. L'amélioration globale et progressive de la situation économique permet à leurs dirigeants d'être optimistes, rassurés par la capacité d'adaptation démontrée par les Epl au cours de phases de turbulences : période post-crise économique et financière, évolutions législatives majeures, etc. L'écart entre les indices de perception sectoriels n'a jamais été aussi restreint, faisant office d'illustration de cette conjoncture favorable. Des réalités différentes se cachent toutefois derrière ce panorama.

Remerciements

La Fédération des Epl tient à remercier l'ensemble des présidents et dirigeants d'Epl qui ont permis de mener à bien cette enquête.

Le regard des dirigeants d'Epl sur la conjoncture

Afin d'anticiper au mieux les tendances du mouvement et les opportunités offertes par les évolutions du secteur public local, la Fédération des Epl a développé depuis plusieurs années un indicateur de conjoncture annualisé, l'IPE (indice de perception des Epl). La trajectoire suivie par les différents indices sectoriels traduit une amélioration frappante de l'environnement dans lequel évolue l'ensemble des Epl. Les situations ne sont toutefois pas identiques selon les secteurs et ces bons résultats restent suspendus dans l'attente d'une clarification législative des modalités de participation des collectivités locales au capital d'une Spl, à la suite de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat sur ce sujet le 14 novembre 2018.



Précisions méthodologiques : L'IPE décrit, en une variable unique, l'ensemble des jugements sur l'activité passée et future de l'entreprise, tant sur des critères économiques que sociaux. Il est construit selon les techniques de l'analyse factorielle. Cet indice permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables. Plus sa valeur est élevée, plus les Epl considèrent que la conjoncture est favorable.

Une assurance manifeste dans l'aménagement, le tourisme, la culture, les loisirs et le développement économique

En 2018, la confiance dans l'aménagement, le développement économique, le tourisme, la culture et les loisirs progresse fortement et atteint son niveau le plus haut après un exercice 2017 mitigé. La capacité des Epl à faire face dans un contexte mouvant, année après année, apparaît rassurante.

La reprise en 2017 des investissements des collectivités locales après trois années de baisse et son prolongement en 2018 s'annoncent favorables aux activités d'aménagement qui en sont très dépendantes. Le niveau de confiance des dirigeants des Epl concernés progresse de 7 points. Le lancement du plan Action Cœur de ville pour la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs devrait être de surcroît propice à leurs interventions.

Les Epl de tourisme, de culture et de

loisirs profitent de cette plus grande implication des collectivités locales à laquelle s'ajoutent les répercussions de la loi NOTRe. Elles bénéficient en complément d'une conjoncture marquée par une croissance globale de l'activité économique et surtout par la hausse de la fréquentation touristique en 2017. Le niveau d'assurance de leurs dirigeants, en progression continue depuis 2017, s'accroît de manière significative (+ 4 points).

Atteignant enfin une taille non négligeable, le mouvement des Epl de développement économique tire profit de ses investissements passés. Il exploite parallèlement une situation économique nationale favorable. La conjonction de ces deux facteurs permet au secteur d'envisager l'avenir avec davantage de certitudes (+ 5 points).

Une progression modérée de la confiance dans l'habitat, l'immobilier et la mobilité

Bien que le regain de confiance soit général, le secteur de l'habitat et de

l'immobilier, ainsi que celui de la mobilité, font l'objet de situations très singulières. Confrontées à des contraintes de plus en plus fortes, les Epl d'habitat et d'immobilier se sont adaptées et ont résisté à la conjoncture. Leurs choix, orientés vers des opérations de concentration et des stratégies de diversification, se sont avérés payants, en leur permettant d'accroître leur activité. Dans cette perspective, le niveau d'assurance remonte après un fort reflux entre 2016 et 2017. Mais il n'atteint pas son niveau le plus haut. L'entrée en vigueur prochaine de la loi Élan introduit de nouvelles incertitudes ; elles pourraient se transformer en opportunités à condition de continuer à se réinventer.

La mobilité apparaît comme le secteur dans lequel le niveau de confiance progresse le plus modérément (+ 0,2 point). Les Epl concernées sont en réalité dans une position d'attente. Le réengagement des collectivités locales en 2017 et en 2018 a initié de nouveaux projets qui devraient porter leurs fruits et générer une activité importante. La future loi d'orientation des mobilités (LOM) promet d'ouvrir de nouvelles perspectives.